



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email daf@ffboules.fr

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

Bernard DAUBARD
Président de la F.F.S.B

à

MM. les présidents des LBR

- Ile de France
- Bretagne Pays de la Loire
- Centre Val de Loire
- Grand Est
- Hauts de France

Mmes, MM. les présidents de CBD

- des LBR précitées et
- de Normandie

Réf : BD/XM/394

Objet : Quotas de qualifiés aux championnats de France

Villeurbanne, le 22 décembre 2023,

Madame la présidente, Monsieur le président,

J'ai pris connaissance de votre courrier à l'adresse de madame Amélie OUDEA-CASTERA, Ministre des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, notre ministre de tutelle et à monsieur David LAPPARTIENT, président du CNOSF.

Je constate avec plaisir l'émotion qui, à vos dires est la vôtre, concernant la vie de notre fédération et plus particulièrement de sa gestion sportive, marquant ainsi votre implication.

Vous me permettrez, cependant, de revenir sur les nombreuses inexactitudes qui y font figure.

- 1) Le nombre de qualifié(e)s : il y a effectivement une baisse, dans vos régions, du nombre d'équipes qualifiées (dans certaines catégories) pour participation aux divers championnats de France, mais vous omettez de souligner que parallèlement il y a également une hausse de ce nombre dans d'autres catégories. Ceci est dû à l'application de la règle mathématique des quotas régissant le nombre de qualifié(e)s proportionnellement au nombre de participants à l'édition précédente.

Je note également que vous passez sous silence le fait de ne pas avoir honoré les quotas de participation qui vous avaient été attribués dans les catégories jeunes (championnats, omnium ou open), sans que cela ne mette en doute l'intérêt que vous portez au développement de notre sport auprès des jeunes.

- 2) Certains territoires ne sont effectivement plus représentés dans les catégories nationales, faute de participants, je vous rappelle également qu'un championnat de France est une compétition sportive qui naturellement doit être significative d'un niveau sportif, qui est sanctionnée par des qualificatifs et qu'inévitablement dans les régions « plus dépeuplées » il y a passage par des phases inter-régionales. Pour ce qui est des catégories non nationales, régionales ou même départementales, la représentativité est intégralement respectée, sauf naturellement dans le cas d'absence de participant(e)s.
- 3) Vous soulignez le fait que la fédération ou moi-même n'aurions pas répondu à vos courriers, je m'inscris en faux, j'y prête très attention. Il se peut que j'aie pu en omettre certains, en ce cas outre mes excuses, je vous remercie de me les faire parvenir de nouveau, je veillerai particulièrement à vous donner réponse, dans la mesure où ils ne seront pas redondants. Certes vos questionnements ne pourront être pris en considération avec décision, s'il y en a, avant le début de la saison 2025. Il y a impossibilité de faire plus vite, puisque la base de calcul des qualifié(e)s pour la saison N, est le nombre de participants sur la saison N-1.
- 4) Vous attirez l'attention sur le fait que la fédération perd des licenciés depuis plus de 30 ans, je suis heureux de vous annoncer que ce n'est plus le cas actuellement. Je ne doute pas que cette information, dont je constate qu'elle est nouvelle pour vous, vous satisfera pleinement. En effet en l'espace de deux ans cette courbe (décroissante) s'est inversée et à ce jour le nombre de nos licenciés est en augmentation très nette sur l'ensemble du territoire.
- 5) Contrairement à vos dires, la Fédération Française du Sport Boules ne comprend pas 5 divisions mais 4 dont 2 échelons nationaux et 2 échelons départementaux (ou au niveau des comités sportifs). Vous trouverez ci-joint un tableau qui, à l'opposé de ce que vous affirmez, démontre que la région AURA n'est non seulement pas favorisée mais plutôt largement désavantagée en matière de quotas pour une part moyenne de 25 % par rapport aux régions auxquelles vous faites référence. Vous constaterez que cette décote moyenne importante de 25 % monte jusqu'à plus de 100 % pour les championnats majeurs que sont les quadrettes et triples féminins. Les régions que vous jugez défavorisées sont donc très largement avantagées, étant grandement surreprésentées.
- 6) Vous me voyez surpris par les termes que vous employez en parlant de Boules Lyonnaises en lieu et place de Sport Boules. Vous préjugez d'une réforme pour l'année prochaine. Le comité directeur de la fédération envisage effectivement une réflexion visant à l'aboutissement d'une réforme du format même des championnats de France et donc du mode de calcul du nombre des qualifié(e)s. Au regard de la rapide évolution de notre sport et par souci d'équité, j'annoncerai à l'assemblée générale de notre fédération la mise en place d'une « table ronde » spécifique à ce travail, et c'est avec plaisir que vous y serez accueillis, tant il est appréciable et même indispensable de partager les avis et idées afin d'arriver à un consensus au plus près des désirs de chacun.

- 7) Votre remarque sur le fait que ne seriez pas entendus me laisse très perplexe (il n'est que de prendre connaissance du paragraphe ci-dessus). En effet il y a une loi démocratique à respecter et j'y tiens. Toute idée, d'où qu'elle vienne, est soumise à discussion et à approbation si nécessaire. D'ailleurs lors de la dernière réunion de la commission nationale Traditionnel, monsieur Marchand, président de la ligue Hauts de France a soumis une proposition de définition des quotas de qualification qui, sur mon insistance, a été très justement retenue.
- 8) L'international semble vous tenir en souci, c'est très louable. Aussi, il ne vous a pas échappé que depuis deux ans notre staff technique a su obtenir des résultats quasiment inespérés pour nos différentes équipes de France. Lors des quatre derniers championnats du monde, la France est redevenue première nation mondiale dans toutes les catégories (jeunes, masculins, féminines, mixtes), avec une place de deuxième nation féminine aux derniers championnats de Rumilly. Pour ce qui est de l'avenir, les performances de nos jeunes sont également au plus haut puisqu'ils ont battu (à l'instar de leurs aînés) plusieurs records du monde. Voilà qui devrait vous rassurer.

En conclusion, je retiendrai le positif de votre courrier, à savoir le désir que nous partageons toutes et tous du développement de notre sport. Il me paraît tout à fait irraisonnable dans cet objectif d'attiser une pseudo-rivalité entre AURA et les autres régions, le conseil des ligues par la voix de son président en étant par ailleurs convaincu. Ainsi, dans la perspective d'améliorations toujours possibles et nécessaires du fonctionnement de notre fédération, je vous invite à partager vos convictions dans un premier temps au sein du conseil des ligues. Cette initiative pourrait ouvrir les portes à une véritable discussion nationale positive.

Pensant vous satisfaire,

Recevez, Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Bernard DAUBARD